



CALUIRE SPORTING CLUB

Siege : 109 Chemin de Crépieux 69300 Caluire et Cuire

contact@caluiresc.com

Tél : 06 85 39 99 15

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Conformément à l'article XI des statuts, je vous invite à participer à l'assemblée générale extraordinaire qui sera une assemblée électorale de l'Association Caluire Sporting Club, qui se tiendra le mercredi **17 mai 2017 de 20H00 à 22H00**
Salle du 1er étage du stade Bourdan 1 rue Curie.

Ordre du jour

1. Émargement de la liste des présents
2. Renouvellement du comité directeur
3. Élection du nouveau bureau par le comité directeur
4. Présentation du nouveau Président
5. Fin de l'assemblée

Veillez trouver ci-joint la fiche individuelle de candidature au comité directeur et la fiche « Pouvoir » permettant de vous faire représenter en cas d'indisponibilité.

REMARQUES:

1. En cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association muni d'un pouvoir régulier, conformément aux statuts, chaque membre présent à l'assemblée ne peut porter qu'une procuration au maximum.
2. Par application des statuts, Toutes personnes désirant se présenter au comité directeur, devra déposer sa candidature au bureau au minimum 15 jours avant la date de l'assemblée.
3. L'assemblée générale se compose de tous les membres actifs de l'association, âgés de 16 ans au moins le jour de l'assemblée et à jour des cotisations. Les parents des licenciés âgés de moins de 16 ans peuvent participer à l'assemblée générale avec voix délibérative. Chaque membre dispose d'une voix délibérative à l'exception des membres d'honneur et des personnes invitées qui y assistent avec voix consultative.
4. Seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent participer à l'assemblée générale, en vertu des statuts.

Fait à Caluire, le 21 avril 2017

Le président

La secrétaire

Philippe NERI

Luc EISINGER